# 8 mars 2022

# Après des siècles de combat, la lutte est toujours d'actualité pour l'égalité réelle au travail

## LE 8 MARS, CÀ VIENT D'OÙ?

Le 8 mars, ce n'est pas la St-Valentin ou la fête des mères, c'est la journée internationale de lutte pour le droit des femmes!

Rendons à Clara Zetkin et aux femmes des quartiers populaires de Petrograd, en lutte le 8 mars 1917, ce qui leur appartient!

Août 1910, Clara Zetkin propose la création d'une journée internationale des femmes. Revendication « Droit de vote, droit des femmes au travail et égalité salariale »

En mars 1911, un million de femmes manifestent en Europe. Le 8 mars 1917, les ouvrières des usines textiles de Petrograd (Saint-Pétersbourg) se mettent en grève pour réclamer le pain et la paix.

Le 8 mars 1921 est proclamée journée internationale des femmes par l'Union Soviétique.

## **LUTTER POUR S'ÉMANCIPER!**

La condition féminine a trop peu évolué depuis toutes ses années.

Elle recule même sous le gouvernement de VICHY (1940-1944) avec la peine de mort pour l'avortement.

L'idéologie officielle veut renvoyer les femmes au foyer. Dans les années 50 on impose l'idéal féminin comme celui de l'épouse-mère-ménagère.

Des actions militantes vont bousculer cette représentation dans les années 60/70.

Le 8 mars ce n'est pas une fleur faite aux femmes. Mais ceux sont elles qui sont à l'origine et surtout les actrices de cette journée symbole de lutte. Il n'en reste pas moins que la lutte pour les droits des femmes et leur émancipation, c'est toute l'année!

Tout au long de l'histoire les femmes ont porté les luttes, comme la marche des femmes de Paris le 5 octobre 1789 sur Versailles...



## NOUS EXIGEONS L'ÉGALITÉ RÉELLE, SALARIALE ET PROFESSIONNELLE



#### La revalorisation des métiers féminisés

Les métiers du soin et du lien, dans lesquels les femmes sont concentrées, sont dévalorisés et sous-payés. Pourquoi?

Parce que soigner, aider, accompagner, assister, servir, éduquer, etc. sont considérés comme des qualités « naturelles » pour les femmes. Pourtant, il s'agit de l'exercice de qualifications acquises.

#### La fin des temps partiels imposés et de la précarité

80 % des salarié es à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes).

Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, une sur-cotisation patronale retraite sur les emplois à temps partiel, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de trajet entre deux employeurs.

## DU TEMPS

Les femmes assument toujours 75 % des tâches domestiques et responsabilités familiales et jonglent avec les doubles journées.

#### Nous voulons:

la réduction du temps de travail pour permettre à toutes et tous de travailler en ayant du temps pour ses proches et pour soi ;

la mise en place d'un service public d'accueil de la petite enfance et de prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Pas question de spéculer sur nos proches! On ne fait pas d'argent sur le prendre soin des gens.

### INDEX EGALITE SALARIALE : STOP A L'HYPOCRISIE.

Comment expliquer que <u>99,9 % des entreprises</u> aient obtenu une bonne note, les exonérant de sanction, alors que **les femmes gagnent en moyenne 28,7 % de moins que les hommes ?** Parce que l'index égalité salariale est conçu pour cacher les inégalités. Et qu'il n'y a aucune transparence, nous et l'inspection du travail ne pouvons vérifier les calculs de l'employeur.

# Se mobiliser aussi pour les jeunes

# • De réelles mesures pour lutter contre le sexisme et les violences conjugales dans les universités

Sur le tumblr PayeTaFac, on ressence plus de 20 000 témoignages d'étudiant.e.s ayant vécut des situations sexistes dans les amphithéâtres des universités de France. Sans oublier les violences conjugales auxquelles des étudiant.e.s ont dû faire face durant le confinement.

On constate aujourd'hui encore qu'aucune réelle mesure n'est mise en place pour punir ces actes et accompagner les victimes.

## • Une égalité des chances et des conditions de vie pareilles pour tou.te.s

Parmis les discriminations sexistes et les injustices que subissent les femmes il y a la précarité menstruelles qu'elles doivent subir. En effet, 8% des femmes en France ne disposent pas assez de protection périodique. Et lorsque l'on calcule les dépenses liées à la "taxe rose", le coût de la vie est plus chère de 534€ pour les étudiantes (dont 100€ dus aux dépenses menstruelles).

Devant ce problème, l'État à annoncé la mise à disposition de protections périodiques gratuites dans toutes les universités et toutes les cités universitaires de France. Pourtant aucun réel moyen n'est mis en place, et les quelques distributeurs qui seront installés sont financés par les étudiant.e.s eux-mêmes par le bien de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus.

On assiste alors à un désengagement de l'État auprès des étudiant.e.s pourtant de plus en plus précaires.

# L'Égalité femme/homme : un enjeu éducatif

Nous voulons que l'égalité femme/homme dans les emplois de l'Éducation Nationale puisse contribuer à prévenir les comportements sexistes grâce à la déconstruction des stéréotypes de genres, et sensibiliser les enfants sur l'orientation sexuelle dès le plus jeune âge.

# SOYONS VISIBLES, SOYONS DANS LA RUE! LE 8 MARS, MULTIPLIONS LES ACTIONS!

Rendez-vous à 8h30 au Parvis Paul Verges (en face du Petit Marché)









